

INSCRIPTION POUR L'ATTESTATION « AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNE »

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne met en place plusieurs sessions de formation durant l'année dont certaines dates sont fixées spécialement pendant les vacances scolaires.

A l'inscription, veuillez à cocher la session de votre choix.

Inscription :

La formation " Chasse accompagnée" peut être suivie à partir de l'âge de quatorze ans et demi.

L'autorisation de chasser accompagner est délivrée aux mineurs de plus de 15 ans.

Le dossier d'inscription « DEMANDE D'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNE » doit être complet et correctement rempli, sans aucune rature.

Joindre le règlement au dossier (un candidat + un accompagnateur = 10 € ou 20 € pour les personnes validant leur permis Hors Marne)

Au-delà d'un accompagnateur, 10€ (ou 20 € Hors Marne) par accompagnateur supplémentaire.

A réception du dossier complet, les accompagnateurs reçoivent **par mail** une confirmation de prise en compte du dossier et de la date de formation.

Les candidats reçoivent individuellement **par mail** l'invitation à participer à la demi-journée de formation.

Contacts FDCM :

- Mme Ingrid JOUFFE (secrétaire) : i.jouffe@fdc51.com ou 03.26.65.17.85
- Mme Audrey DESTENAY (technicienne-formatrice) : a.destenay@fdc51.com ou 06.74.30.99.72

Déroulement de l'opération et conseils pratiques :

Formation pratique sur 1/2 journée au centre de formation de la FDCM Maison de la Chasse et de la Nature au Mont-Choisy à FAGNIERES.

Chaque candidat doit avoir au minimum un accompagnateur durant la formation.

L'arrêté du 5 juillet 2005 fixe les modalités de formation pratique à la chasse accompagnée.

Le candidat se verra remettre par la suite (environ 15 jours) une carte d'autorisation de chasser accompagné.

Accompagnateur :

Pour être accompagnateur, il faut détenir un permis de chasser depuis plus de 5 ans.

Tout accompagnateur devra avoir suivi et observé un candidat à la chasse accompagnée tout au long de sa formation. Ce candidat pourra être son « filleul » ou non.

Chaque accompagnateur se verra remettre par la FDC une attestation de formation accompagnateur. Ainsi s'il veut encadrer un autre filleul, il n'aura pas à suivre de nouveau sa formation. Cette formation est valable 10 ans.

La loi du 24 juillet 2019 précise que le contenu de cette formation est défini par un arrêté.

L'arrêté du 25 juin 2020 fixe le contenu de la formation à la sécurité à la chasse des accompagnateurs des titulaires d'une autorisation de chasser.

Le candidat peut avoir de 1 à 4 accompagnateurs.

La FDCM devant s'organiser en fonction du nombre d'accompagnateurs lors des sessions de formation, vous devez nous préciser si les accompagnateurs seront présents pour la date que vous avez choisie ou une autre ou bien s'ils possèdent déjà l'attestation pour être accompagnateur.

Les accompagnateurs inscrits à la formation reçoivent individuellement **par mail** l'invitation à participer à la demi-journée de formation.

La formation commence dès 8H00 pour les sessions du matin et dès 13H00 pour les sessions de l'après-midi. Prenez vos dispositions, aucun retard ne sera accepté.

La formation commence dès 8H00 pour les sessions du matin et dès 13H pour les sessions de l'après-midi. Prenez vos dispositions, aucun retard ne sera accepté.

Localisation de la Maison de la Chasse et de la Nature :

Localisation avec Plus Code google map : W79W+X7 Fagnières

Arrêté du 5 juillet 2005 fixant les modalités de formation pratique à la chasse accompagnée

JORF n°202 du 31 août 2005 / Texte n°71 / NOR: DEVN0540266A

La ministre de l'écologie et du développement durable,
Vu le code de l'environnement, notamment l'article L. 423-2 ;
Vu l'avis du Conseil national de la chasse et de la faune en date du 23 juin 2005, Arrête :

Article 1

En vue de la délivrance de l'autorisation de chasser accompagné, prévue à l'article L. 423-2 du code de l'environnement, la formation pratique élémentaire est délivrée par la fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs selon le programme établi en annexe au présent arrêté.

Article 2

Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe

PROGRAMME DE LA FORMATION PRATIQUE À LA CHASSE ACCOMPAGNÉE

I. - Evolution sur un parcours de chasse simulé avec tir à blanc

La personne suivant la formation est amenée à franchir une clôture et un fossé, fusil en main, en respectant les règles de sécurité ; elle doit tirer ou s'abstenir de tirer lors du départ de six plateaux d'argile propulsés de façon aléatoire soit sur une trajectoire ne présentant aucun danger, soit vers une voiture, une haie, une maison, une route, des silhouettes humaines symbolisées par des mannequins.

Lors de ce parcours, tout comportement dangereux sera corrigé par le formateur.

II. - Positionnement sur une ligne de battue au grand gibier.

La personne suivant la formation effectue un exercice de manipulation de la carabine comportant un chargement-déchargement de l'arme.

Elle doit ensuite matérialiser les angles de sécurité et se poster sur la ligne de battue sur le parcours du sanglier courant.

Lors de ces exercices, tout comportement dangereux sera corrigé par le formateur.

III. - Positionnement aux côtés d'un compagnon (partenaire) de chasse

La personne suivant la formation doit savoir se positionner par rapport à un accompagnateur pendant l'évolution sur le parcours de chasse simulé et sur la ligne de battue du parcours du sanglier courant, le tout en respectant les règles de sécurité.

Lors de ces exercices, tout comportement dangereux sera corrigé par le formateur.

Lors de ces exercices (I et II), l'accompagnateur peut être soit le formateur, soit l'une des personnes qui pourra être désignée dans l'autorisation de chasser accompagné.

Fait à Paris, le 5 juillet 2005.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur de la nature et des paysages, J.-M. Michel

INSCRIPTION POUR L'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ

Document Vert « demande d'autorisation de chasser accompagné »

➤ Documents à joindre obligatoirement :

- ↳ Document Vert « demande d'autorisation de chasser accompagné » dument complété recto et verso.
 - ↳ Photocopie d'une pièce d'identité **recto/verso en cours de validité** (carte nationale d'identité ou passeport) pour tous les accompagnateurs et candidats
 - ↳ Coupon réponse avec la date de formation choisie, les noms et mails des accompagnateurs
 - ↳ Chèque de 10 € à l'ordre de la FDCM **OU** 20 € pour les personnes validant leur permis Hors Marne (coût formation)
- (en cas d'absence non signalée, aucun remboursement ne sera effectué.)**
- ↳ Photocopie recto et verso du volet permanent du permis de chasser ainsi que la dernière validation du permis de chasser pour chaque accompagnateur.

Au-delà d'un accompagnateur, ajouter 10 € par accompagnateur supplémentaire **OU** 20 € pour les personnes qui valident leur permis Hors Marne.

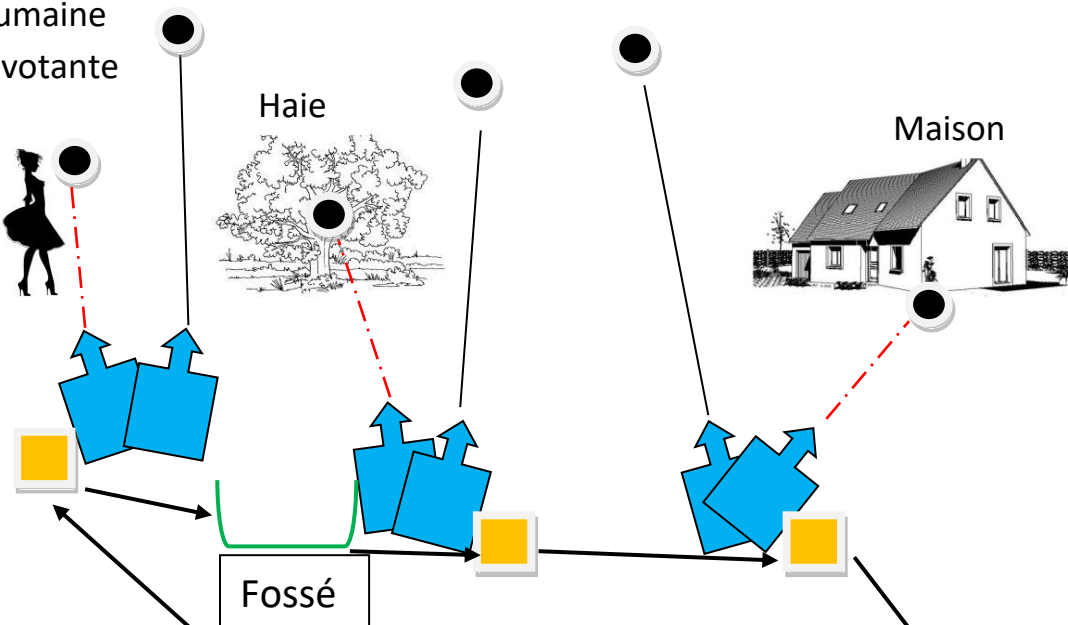
Tout dossier comportant des ratures ou des modifications au niveau des dates de déclaration sur l'honneur sera refusé par nos services.

Votre dossier est complet, envoyez-le à
Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne
Maison de la Chasse et de la Nature
Route Départementale 5 – le Mont-Choisy - Fagnières
CS 90166
51035 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Silhouette humaine pivotante

Haie

Maison



Fossé

Clôture

Haie

Battue

30°

Départ

P

- Tir autorisé
- - - Tir interdit
- Poste de tir

Lanceur

Parcours Autorisation de chasser accompagné



DEMANDE D'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ

Code de l'environnement articles L.423-2 et R. 423-8

Arrêté du 5 juillet 2005 fixant les modalités de formation pratique à la chasse accompagnée
LOI n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité,
modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement

Votre demande doit être accompagnée :

- de la **photocopie d'une pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport) ; pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
- de la **déclaration sur l'honneur** (figurant sur le présent formulaire) attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à la délivrance de l'autorisation de chasser accompagné ;
- si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'**autorisation signée par votre représentant légal** (père, mère, tuteur ou juge des contentieux de la protection) figurant dans le présent formulaire ;
- d'une **déclaration sur l'honneur de chacun des accompagnateurs** (figurant dans la présente demande) attestant :
 - Qu'il n'a jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser
 - Qu'il est titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
 - Qu'il dispose d'une assurance couvrant sa responsabilité civile pour cet accompagnement.
 - Qu'il a suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à sa responsabilité d'accompagnateur.

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Votre nom de naissance : _____

Votre nom d'usage⁽¹⁾ : _____

Vos prénoms : _____

Votre date de naissance : ____/____/____

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : _____

_____ Département : _____

Votre adresse N° et rue : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Votre nationalité : _____

Téléphone fixe (facultatif) : ____-____-____-____-____ - Téléphone portable (facultatif) : ____-____-____-____-____

Adresse électronique (facultatif) : _____@_____

Je demande la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné.
Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction
pouvant faire obstacle à la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné,
figurant ci-dessous ne m'est applicable.

Fait à : _____

Le : ____/____/____

Portez votre signature dans le cadre →
ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre)

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (*)

dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des contentieux de la protection (*)

(*) Cochez la case qui vous concerne

ATTENTION : si vous souhaitez être désigné comme accompagnateur,
vous devez obligatoirement renseigner également l'un des cadres « Identification de vos accompagnateurs » sur la présente demande.

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Votre nom de naissance : _____

Votre nom d'usage⁽¹⁾ : _____

Vos prénoms : _____

Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle
à la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné.
figurant ci-dessous n'est applicable au demandeur désigné dans le cadre « votre identité »,
pour lequel j'agis en qualité de représentant légal

Fait à : _____, Le : ____/____/____

Signature du représentant légal

(1) Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

CAUSES D'INCAPACITÉ OU D'INTERDICTION

POUVANT FAIRE OBSTACLE A LA DÉLIVRANCE DE L'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ

L'autorisation de chasser n'est pas délivrée et le rôle d'accompagnateur n'est pas reconnu :

- à tout individu qui, par une condamnation judiciaire, a été privé de l'un ou de plusieurs des droits énumérés dans l'article 131-26 du code pénal ;
- à tout condamné à un emprisonnement de plus de six mois pour rébellion ou violence envers les agents de l'autorité publique ;
- à tout condamné pour délit de fabrication, débit, distribution de poudre, armes, ou autres munitions de guerre ; de menaces écrites ou de menaces verbales avec ordre ou sous condition ;

Vous êtes informé que quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment une autorisation de chasser accompagné, ou reconnaître indûment le rôle d'accompagnateur sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

IDENTIFICATION DE VOS ACCOMPAGNEURS

ACCOMPAGNATEUR N°1

Nom et Prénom :

Votre nationalité : Votre date de naissance :

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : Département :

Adresse : N° Rue

Code postal Commune

Permis de chasser n° : -- délivré le par :

Je soussigné, atteste sur l'honneur :

- N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
- Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
- Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
- Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur

Signature de l'accompagnateur

ACCOMPAGNATEUR N°2

Nom et Prénom :

Votre nationalité : Votre date de naissance :

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : Département :

Adresse : N° Rue

Code postal Commune

Permis de chasser n° : -- délivré le par :

Je soussigné, atteste sur l'honneur :

- N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
- Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
- Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
- Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur

Signature de l'accompagnateur

ACCOMPAGNATEUR N°3

Nom et Prénom :

Votre nationalité : Votre date de naissance :

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : Département :

Adresse : N° Rue

Code postal Commune

Permis de chasser n° : -- délivré le par :

Je soussigné, atteste sur l'honneur :

- N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
- Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
- Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
- Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur

Signature de l'accompagnateur

ACCOMPAGNATEUR N°4

Nom et Prénom :

Votre nationalité : Votre date de naissance :

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : Département :

Adresse : N° Rue

Code postal Commune

Permis de chasser n° : -- délivré le par :

Je soussigné, atteste sur l'honneur :

- N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
- Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
- Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
- Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur

Signature de l'accompagnateur

AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ 2023

Formation pratique **d'une demi-journée** au centre de formation de la FDCM Maison de la Chasse et de la Nature au Mont-Choisy à FAGNIERES
Vous recevrez votre invitation à la formation une quinzaine de jour avant la session. Le jour de la formation une pièce d'identité vous sera demandée .

CANDIDAT :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :



Mail
(obligatoire pour l'envoi de l'invitation à la demi-journée de formation)

ACCOMPAGNATEUR N° 1 : (cf dossier vert d'inscription)

NOM : Prénom :

Participera à la même session de formation : (entourer la bonne réponse) : OUI / NON



Mail
(obligatoire pour l'envoi de l'invitation à la demi-journée de formation)

ACCOMPAGNATEUR N° 2 : (cf dossier vert d'inscription)

NOM : Prénom :

Participera à la même session de formation : (entourer la bonne réponse) : OUI / NON



Mail
(obligatoire pour l'envoi de l'invitation à la demi-journée de formation)

Cocher la session choisie :


Session 1: vendredi 21 avril 2023 MATIN

Session 2: mardi 11 juillet 2023 MATIN

ACCOMPAGNATEUR N° 3 : (cf dossier vert d'inscription)

NOM : Prénom :

Participera à la même session de formation : (entourer la bonne réponse) : OUI / NON



Mail
(obligatoire pour l'envoi de l'invitation à la demi-journée de formation)

ACCOMPAGNATEUR N° 4 : (cf dossier vert d'inscription)

NOM : Prénom :

Participera à la même session de formation : (entourer la bonne réponse) : OUI / NON



Mail
(obligatoire pour l'envoi de l'invitation à la demi-journée de formation)